

Rodez le 13 septembre 2012

Déclaration liminaire. CTL du 13 septembre 2012.

Le changement.....dans la continuité..... sauf si

Les dogmes se suivent et se ressemblent quant à leurs conséquences désastreuses pour les services de la DGFIP. A la RGPP et son corollaire du non-remplacement de deux fonctionnaires sur trois dans notre direction succède le dogme de la stabilité globale des effectifs de la fonction publique couplée à la hausse des emplois dans certains ministères dits « prioritaires », ministère dont Bercy ne fait pas partie.

Lors de son audience avec les organisations syndicales du 5 septembre dernier, M Bézard notre nouveau Directeur Général a confirmé la baisse des crédits de fonctionnement de la DGFIP sans s'inquiéter de l'impact que cela aura sur les conditions de travail au quotidien des personnels.

Il a indiqué souhaiter continuer les expérimentations en cours et a parallèlement annoncé vouloir lancer « une réflexion stratégique » sur l'exercice des missions et l'avenir de la DGFIP sans pour autant arrêter les restructurations. La restructuration programmée de la gestion des dépôts de fonds avec la dématérialisation des relevés de comptes des déposants de fonds au Trésor, le traitement par les centres d'encaissement de Lille et Créteil des chèques desdits déposants, la réforme du système d'information bancaire de la CDC, va modifier l'activité de préposés de la CDC au sein des DDFIP. La mission va être de facto fragilisée. Cela ne présage rien de bon pour les autres missions de notre direction.

Pour **FO DGFIP** le Ministère de l'Economie et des Finances doit être considéré prioritaire au même titre que d'autres, sauf à penser que son rôle serait moins prioritaire que celui d'autres administrations, ce qui serait infamant pour l'ensemble des personnels de tout grade de la DGFIP.

L'impératif budgétaire de suppression d'emplois publics semble demeurer la « règle d'or » dans notre direction. C'est ne rien comprendre au besoin criant de renforcer l'action de l'Etat pour garantir le bon et équitable fonctionnement des services publics républicains dans une période où le contrôle de la dépense publique et le recouvrement des recettes fiscales et non fiscales sont au cœur du redressement des finances publiques.

Pour **FO DGFIP** l'alternance politique n'a pas levé les inquiétudes des personnels. La dégradation des conditions de travail va s'amplifier, la réduction des crédits de fonctionnement va finir d'asphyxier les services, la pérennité de toutes les missions de la DGFIP va encore plus être mise à mal, les suppressions d'emploi vont perdurer, **SAUF** si **FO DGFIP** et les autres organisations syndicales représentatives des personnels sont à même de mobiliser durablement et énergiquement par **le seul conflit social** les personnels pour défendre leurs revendications en matière d'emplois, de conditions de travail et de rémunération et ainsi inverser la tendance à continuer la politique appliquée depuis 10 ans à la DGFIP.

Les représentants **FO DGFIP** du Personnel en CTL
Damien Ichard et Frédéric AZAM